



Syndicat Mixte des rivières du SOmin et de ses Affluents  
321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU  
Tél. : 04.77.60.97.91  
www.symisoa.fr

## COMITE SYNDICAL DU 27 SEPTEMBRE 2022 A 14H à Pouilly/Charlieu

### COMPTE RENDU

Date de convocation : 20/09/2022  
Lieu : Siège du SYMISOA à Pouilly/Charlieu

#### Membres présents (8) :

Michel LAMARQUE	(Charlieu Belmont Communauté)
Guillaume DESCAVE	(Charlieu Belmont Communauté)
René VALORGE	(Charlieu Belmont Communauté)
Colette LEBEAU	(Charlieu Belmont Communauté)
Jean LABOURET (suppl.)	(Charlieu Belmont Communauté)
Fabrice DEJOUX	(Brionnais Sud Bourgogne)
Jean FARIZY	(Brionnais Sud Bourgogne)
Pierre AUVOLAT	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)

#### Excusés :

Sylviane TERNISIEN	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
Jérémie LACROIX	(Charlieu Belmont Communauté)
Christian GILGENKRANTZ	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
Thierry GIMENEZ	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
Hervé CARDON	(Brionnais Sud Bourgogne)
Gilles LUCARELLA	(Brionnais Sud Bourgogne)

#### Autre(s) présent(s) :

DECHAVANNE Céline	(Directrice – SYMISOA)
-------------------	------------------------

M. LAMARQUE dresse la liste des excusés. Il aborde ensuite l'ordre du jour.

### 1. Approbation du compte-rendu du 23 juin 2022

Le compte-rendu n'appelle aucune autre remarque.

***Le compte-rendu du 23 juin est adopté à l'unanimité.***

### 2. Compte rendu des décisions prises par délégation

Dans la cadre de la délégation pour les MAPA, le président a attribué plusieurs marchés :

- Travaux de restauration du Sornin à Pouilly/Charlieu, 1<sup>ère</sup> tranche de travaux :
  - Lot 1 (Terrassements) : CHAVANY (104 664,52€HT)
  - Lot 2 (Génie végétal) : CHAVANY-ECORIVER (67 394,50€HT)
- Déplacement préalable des réseaux le long du Bézo à Charlieu :
  - Lot unique : CHAVANY (107 550€HT)

### 3. Avancement des gros chantiers en cours

- Déplacement préalable des réseaux le long du Bézo à Charlieu

Les travaux réalisés par Chavany sont presque terminés. Reste à venir l'intervention Enedis pour la partie câblage/raccordement électrique et fibre.

- Travaux sur le Botoret à Chauffailles.

Le chantier est en cours depuis fin août (durée prévisionnelle 2 mois). Une déviation pour la desserte routière à la ZA est en place. La démolition de l'ancien pont est terminée. La pose du nouvel ouvrage a été réalisée semaine 38. Le traitement de la renouée du japon est en cours. La restauration du lit et des berges est à venir.

Une émission sur ces travaux sera enregistrée avec Brionnais TV.

- 1<sup>ère</sup> tranche de travaux sur le Sornin à Pouilly/Charlieu

Le chantier a démarré semaine 38. Cette 1<sup>ère</sup> tranche de travaux comporte la suppression du remblai en berge et la restauration de ces dernières par terrassement en pentes douces et végétalisation, et la création d'une frayère à brochet à côté de l'entrée du camping.

Des échanges avec la commune de St Nizier ont lieu au sujet du projet de passerelle : elle devrait être implantée à l'amont de la frayère, et conduire les usagers à la contourner pour accéder au pôle sportif. Cette implantation est compatible avec le projet global de restauration et de mise en valeur du Sornin dans le secteur porté par le SYMISOA.

#### 4. Passage à la nomenclature comptable M57 au 1er janvier 2023

Lors du comité syndical de juin, les délégués ont approuvé le passage à la nomenclature M57 au 01/01/2023.

Pour permettre ce passage à la M57, il est nécessaire d'adopter au préalable un RBF (règlement budgétaire et financier), et d'actualiser les modalités de gestion des amortissements.

Par ailleurs, afin de faciliter la gestion financière du syndicat, il est proposé de donner délégation au président pour les emprunts bancaires, dans la limite des crédits inscrits au budget, et la cession des biens du syndicat.

Le projet de RBF, ainsi que les projets de délibération associées ont été discutés en séance et validés sur le principe. Ils seront proposés en délibération au prochain comité syndical de novembre.

#### 5. Décision modificative

Il est nécessaire de passer sur compte d'immobilisation les frais d'étude liés au projet Bézo et aux travaux de restauration de la continuité écologique suite au démarrage de ces 2 chantiers respectifs (déplacement des réseaux le long du Bézo et BOTO19).

Des crédits avaient été prévus au budget pour cette opération d'ordre, mais doivent être complétés et reventilés.

La DM suivante est donc proposée :

N°Cptes	DESIGNATION	BP2022+DM	DEPENSES		RECETTES		
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>							
<b>OPERATIONS 1008 - TRAVERSEE DE CHARLIEU</b>							
2318	Travaux en cours	314 000,00 €	72 195.62 €				
1641						72 195.62 €	
<b>Chapitre 041</b>							
<b>Non individualisé</b>							
2181		414 616,62 €	199 008.42 €				
2318		0,00 €		271 204.04 €			
2031		414 616,62 €					72 195.62 €
<b>TOTAL</b>			<b>271 204.04 €</b>	<b>271 204.04 €</b>	<b>72 195.62 €</b>	<b>72 195.62 €</b>	

**Les délégués adoptent cette décision modificative à l'unanimité.**

#### 6. Etude des pics de nitrates sur les rivières du Charolais Brionnais

En février 2022, nous avons déjà évoqué en comité syndical une réunion organisée par la DDT71 en janvier 2022, concernant les pics hivernaux de concentration en nitrates relevés en hiver sur les rivières du Charollais Brionnais, pics qui deviennent préoccupants.

L'ensemble des stations suivies sur les rivières du secteur Charolais Brionnais montrent des pics de concentration hivernale en nitrates qui dépassent nettement les 18mg/l (limite de classement prise en compte pour la définition des zones vulnérables aux nitrates agricoles). La station du Sornin à St Maurice les Châteauneuf ne fait pas exception.

La tendance montre en effet sur tout le territoire (y compris côté Roannais) des pics hivernaux qui s'accroissent depuis les grosses sécheresses de 2018, 2019 et 2020. Ce phénomène est corrélé avec les modifications climatiques en cours.

La DDT71, la DREAL BFC et la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire se sont mises d'accord pour éviter le classement de toutes les communes du territoire en zone vulnérable lors de la révision de 2021, mais en exigeant une démarche d'analyse et de recherche pour expliquer le phénomène et trouver des leviers d'action avant la prochaine révision.

A ce titre, la CA71 a lancé une étude en partenariat avec l'institut de recherche AgroDijon, pour analyser précisément le phénomène, l'expliquer et proposer des solutions pour essayer d'endiguer cette dégradation de la qualité de l'eau.

Le SYMISOA a participé à plusieurs réunions de travail depuis, et est aujourd'hui sollicité directement pour faire un suivi plus fin sur 1 ou 2 sous bassin versant du Sornin. Il s'agirait dans un 1<sup>er</sup> temps de réaliser des prélèvements d'eau hebdomadaires, puis de les envoyer en laboratoire pour analyse, sur une période d'environ 6 mois à compter d'octobre ou novembre 2022.

2 zones ateliers ont été pré-identifiées par AgroDijon sur le bassin du Sornin en Saône et Loire : le Bézo amont sur Ligny et St Christophe, et le ruisseau des Monts à St Laurent en Brionnais.

M. Valorge indique que ces 2 secteurs sont typiques des zones d'engraissement avec des taux de chargement /ha élevés avec apport d'aliment à l'auge, et ne représentent pas la situation d'autres secteurs situés notamment dans la Loire qui sont plus dédiés à une activité allaitante, induisant moins de chargement à l'hectare, et sans apport alimentaire complémentaire. Il aurait souhaité pouvoir avoir également un suivi sur ce type de secteur allaitant, et craint que les conclusions qui seront tirées de l'analyse des zones d'engraissement ne s'appliquent à tort aux secteurs allaitants dont les pratiques sont extensives. La remarque sera posée à AgroDijon.

Le Président sollicite l'accord des délégués pour la participation du SYMISOA à cette étude, qui va mobiliser du personnel (2 à 4 heures par semaine pendant 6 mois). Il précise qu'aucun frais d'analyse ni d'aménagement serait à financer par le syndicat.

***Les délégués donnent leur accord à l'unanimité pour la participation à la démarche d'étude des pics de nitrates sur les rivières du Charolais Brionnais.***

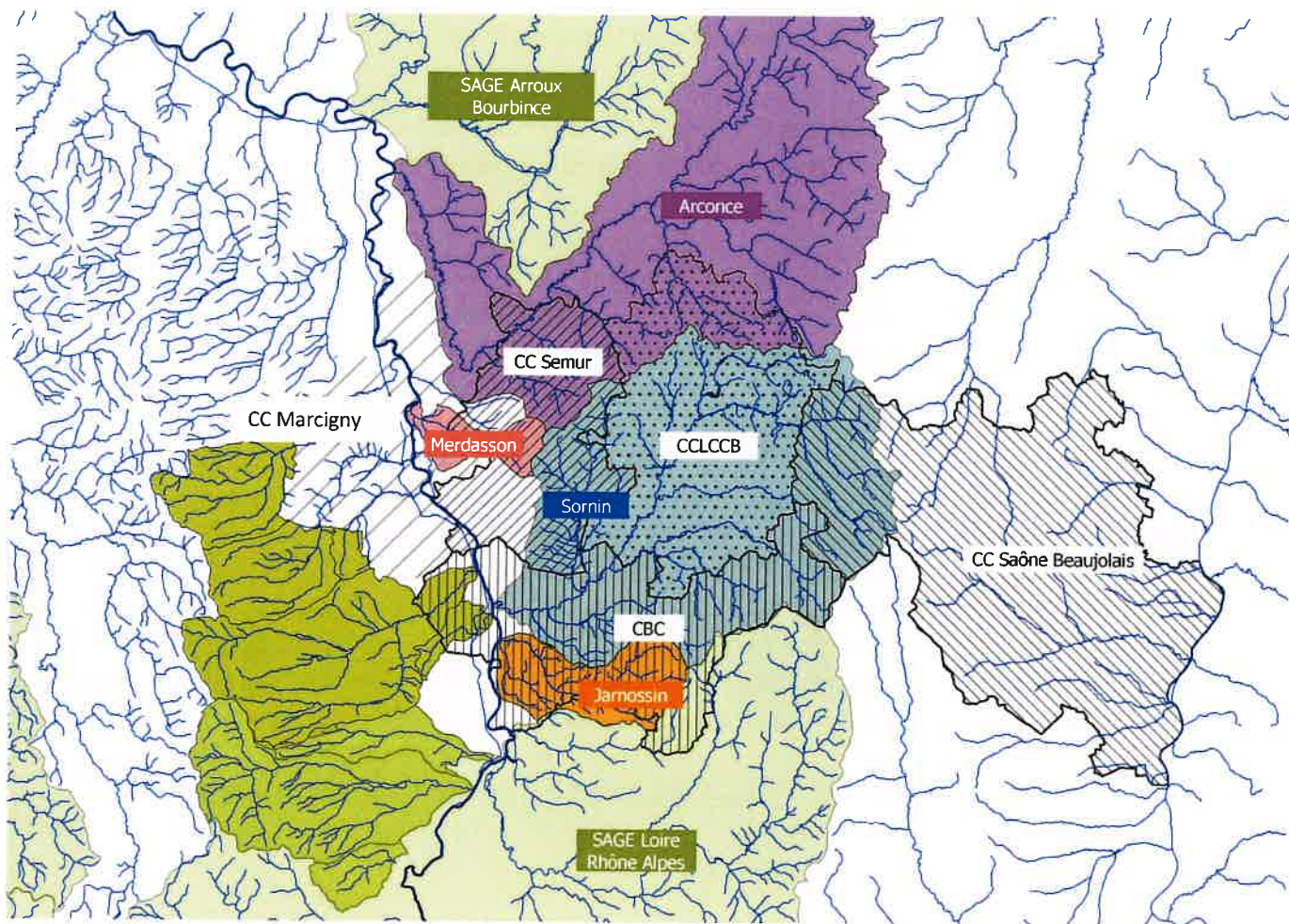
## 7. Eventualité d'élargissement du périmètre du SYMISOA

Les communautés de communes de Semur et Marcigny sollicitent l'élargissement du périmètre du syndicat pour intégrer certaines petites rivières, aujourd'hui non couvertes par le SYMISOA ou le SMAAA, afin d'y exercer la compétence GEMAPI.

Michel LAMARQUE et Céline DECHAVANNE ont rencontré M. PROST (président de la CC de Marcigny) et M. BOUCHOT (DGS) le 2 septembre. Comme convenu en comité syndical, il leur a été proposé de désigner 2 élus référents que nous pourrions inviter aux réunions de travail de l'étude bilan prospective, pour analyser plus précisément cette perspective. Nous sommes en attente de cette désignation. La question du partage des bassins versants aujourd'hui orphelins a également été discutée. En première approche, le SYMISOA pourrait envisager d'intégrer tous les petits affluents directs rive droite de la Loire jusqu'au Merdasson, le SMAAA se chargeant des autres petits affluents plus au nord. M. PROST a également indiqué qu'il menait la même démarche auprès de Roannaise de l'Eau pour la prise en compte des bassins versants orphelins rive gauche de la Loire.

En parallèle, la communauté de communes de Semur en Brionnais a officialisé par courrier la même demande pour les rivières de son territoire non couvertes aujourd'hui par le SYMISOA.

Ci-dessous la carte des secteurs concernés :



## 8. Consultation pour la mission de dialogue territorial pour accompagner l'élaboration de la stratégie d'adaptation au changement climatique

Le projet de cahier des charges a été diffusé aux délégués pour avis, ainsi qu'aux partenaires de la démarche : une présentation des grandes lignes de la prestation attendue et une synthèse des retours ont été faites en séance.

La consultation sera lancée semaine 40 (4 ou 5 octobre) pour un mois. Le règlement de la consultation prévoit une 1<sup>ère</sup> analyse des offres, puis l'audition des 3 meilleurs candidats. Les délégués qui le souhaitent pourront y assister. La date envisagée pour les auditions est le vendredi 18 novembre au matin.

Des demandes de subvention pour cette prestation, évaluée entre 50K€ et 70K€HT, doivent être réalisées auprès de l'Agence de l'Eau, de la Région Bourgogne Franche Comté et des Départements de la Loire et du Rhône.

**Les délégués donnent leur accord à l'unanimité pour le lancement de la consultation des entreprises et les demandes de subventions.**

## 9. Questions diverses :

### o Réforme de la publicité des actes administratifs

Le 1er juillet 2022 est entrée en vigueur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les communes et les EPCI, introduite par l'ordonnance n° 2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021. A compter de cette date, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun de ces actes. Ainsi, l'ensemble des délibérations et comptes-rendus de comité syndical sont publiés sur le site du SYMISOA.

### o Travaux de l'équipe rivière

- Fin des travaux de pose de clôture sur le Sornin de Propières : il ne restera que les plantations cet hiver
- Travaux étang des Gaces : presque terminés.
- Travaux d'abattage préalable sur le Sornin à Pouilly/Charlieu terminés.
- Complément de clôture / passerelle sur le Chandonnet à Mars
- Ensuite, campagne d'entretien

### o Organisation d'une soirée sur l'eau à Belmont de la Loire

Suite à un nouvel été de sécheresse qui a nécessité l'alimentation en eau de la commune par camion-citerne, la commune de Belmont de la Loire sollicite le SYMISOA pour l'organisation d'une soirée grand public sur la question de l'eau, en lien avec le changement climatique (quels gestes au quotidien pour économiser l'eau ? comment fonctionne le grand cycle de l'eau, rôle des sols et des arbres), durant cet hiver. Les délégués donnent leur accord pour cet événement, dont la publicité sera à faire au-delà de la commune de Belmont pour un rayonnement plus large à l'échelle du bassin versant. Un ou deux intervenants seront recherchés. La prise en charge des frais éventuels liés à leurs interventions peut rentrer dans le budget COMMUNICATION du SYMISOA, financé dans le cadre du contrat de rivière.

### o Participation du SYMISOA à la foire de Charlieu, le 2 novembre prochain

Les délégués valident la participation du SYMISOA à cet événement. Un stand commun avec la Communauté de communes est envisagé.

Le prochain comité syndical aura lieu le lundi 7 novembre à 14h à Pouilly/Charlieu.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.*

Compte rendu affiché le :  
**- 7 OCT. 2022**



A handwritten signature in black ink is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text: 'SYMISOA SYndicat Mixte des rivières du SOrnin et de ses Affluents'. A diagonal line is drawn across the bottom right of the stamp.